



Conditions de participation à la Consultation N°18/2020

TENUES & ACCESSOIRES DE PROTECTION

Le Centre de Recherche en Microélectronique et Nanotechnologie (CRMN) se propose d'acquérir 09 articles relatifs aux tenues et accessoires de protection au profit de son personnel. A cet effet :

- Chaque soumissionnaire doit présenter une seule offre de base.
- Les soumissionnaires peuvent participer par un ou plusieurs articles.
- Les articles ne sont pas solidaires.

Il est demandé au soumissionnaire **de respecter** les conditions suivantes :

- Toutes les pages de la présente consultation et les autres documents contractuels **doivent être paraphés** à chaque page, signés et **en apposant le cachet humide** à la fin du document.
- Il est interdit de modifier le contenu de ce cahier des charges.
- En cas de surcharge ou utilisation du correcteur (liquide ou autres), il est obligatoire de mettre le cachet humide à l'endroit touché.
- Le soumissionnaire doit remettre une proposition technique **conforme aux exigences** des clauses techniques particulières demandées.
- Le soumissionnaire devra joindre les documents techniques nécessaires pour les articles **N°08 et N°09**.

Le dossier de la soumission doit comprendre :

- Les pièces administratives : (Conditions de participation à la Consultation N°18/2020 + Fiche de renseignements Généraux dûment remplie et signées et en apposant le cachet humide)
- L'offre technique : (Le formulaire de réponse technique « CCTP » + Prospectus et/ou brochures pour les articles **N°08 et N°09** remplie et signées et en apposant le cachet humide)
- L'offre financière : (le **bordereau des prix** qui doit être daté et signé par le soumissionnaire en apposant le cachet humide)

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter du lendemain du jour de la date limite fixée pour la réception des offres.

Les conditions suivantes constituent un motif de rejet d'office de l'offre :

- Le non présentation du bordereau des prix.
- Toute offre ne comporte pas les formulaires de réponses pour les articles soumis ou dûment remplie.
- La présentation d'une ou plusieurs variantes autres que l'offre de base,
- Les offres parvenues après la date limite de la réception des offres.

1. METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OFFRES

Le dépouillement des offres se fera selon les étapes suivantes :

- Dans un premier lieu, la commission de dépouillement procède à la vérification des documents demandés et à la classification dans l'ordre croissant de toutes les offres financières article par article.
- Dans un deuxième temps, la commission de dépouillement procédera à la vérification de la conformité de l'offre technique présentée par le soumissionnaire dont l'offre financière est la moins disant pour chaque article.

Et dans le cas de conformité, la commande lui sera attribuée, et si le cas échéant la commission de dépouillement passe à l'offre suivante moins disant de l'article en question.

LIVRAISON :

- Les commandes objet de la présente consultation, doivent être assurées impérativement dans les délais les plus courts possible (**délai maximum 30 jours**), à partir de la date de la notification de la commande.



- Le soumissionnaire devra livrer l'article en question conformément aux caractéristiques proposées et jusqu'au magasin du siège social du **CRMN** au Technopole de Sousse .

3. **VARIATION DE LA COMMANDE** : Le CRMN pourra augmenter ou diminuer la quantité de la commande dans la proportion de 20 % sans modification des prix unitaires proposés.

4. **GARANTIE** : Le soumissionnaire garantit le matériel contre tout vice ou défaut de fabrication. Cette garantie s'entend équipements, pièces de rechange et accessoires nécessaires, main d'œuvre et déplacement (pour les articles N°08 et 09).

5. **PENALITES DE RETARD** : Dans les cas où la livraison de l'article en question ne pourrait s'effectuer dans les délais contractuels du fait du soumissionnaire, celui-ci encourra une pénalité de 2% par jour de retard de l'article en question sans que le montant total des pénalités ne puisse dépasser 5% du montant TTC (sans timbre fiscal) de l'article en question. Les montants des pénalités de retard seront déduits de plein droit du montant TTC (sans timbre fiscal) de la facture émise par le soumissionnaire.

6. **PAYEMENT**

- Le paiement de l'article réceptionné, est effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant fourni par le titulaire de la commande sur production de :
 - une facture accompagnée des bons de livraison correspondants,
 - attestation de garantie pour les articles **N°08 et N°09** (signé et cacheté),
 - un certificat d'affiliation de l'entreprise à une caisse de sécurité sociale,
 - L'exemplaire original du bon de commande du CRMN.

Il est à noter que le CRMN se propose de vérifier la situation fiscale du fournisseur, et que le paiement de la facture en question dont son montant total dépasse les 1000 dinars ne peut se faire qu'à la condition que le fournisseur est en règle avec l'Administration fiscale.

- Le paiement se fera au plus tard dans les délais réglementaires après réception des documents ci-dessus mentionnés.

.....le:.....
(Signature et cachet du soumissionnaire) .



Consultation N°18/2020

TENUES & ACCESSOIRES DE PROTECTION

(A1) : Fiche administrative

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX

PRESENTATION DE LA SOCIETE / (ENTREPRISE) :

Nom ou raison sociale :

Siège social :

N° d’Affiliation à la CNSS :

Téléphone :/...../.....

Fax :

e-mail :

Matricule fiscale :

Registre de commerce :

RIB (20 chiffres) :

Responsable à contacter :

GSM :

Fait à le :...../...../2020

Le soumissionnaire (Nom, Prénom

et qualité du signataire, Signature, date et cachet)



CONSULTATION N°18/2020 TENUES & ACCESSOIRES DE PROTECTION

Bordereau des prix (BP1)

Art	DESIGNATION	Marque et modèle	Qté	Prix U H.TVA	Prix Total H.TVA	Taux de la TVA	Prix Total TTC	
01	Blouse avec sigle		06					
02	Pantalon		04					
03	Combinaison		02					
04	Gants de type 1		04					
05	Gants de type 2		04					
06	Chaussure de sécurité		08					
07	Masque		12					
08	Lunette de protection		06					
09	Ecran de soudure automatique		02					
	LA SOMME TOTALE (TTC)							

.....le:.....
(Signature et cachet du soumissionnaire)